

## **Eglise réformée de France Synode national 1998**

*Décision 30 : "Etranger, étrangers" (Extraits)*

### **Nos convictions :**

La situation actuelle n'est pas propice à l'accueil des étrangers. Les difficultés économiques, la perte des repères de sens, le démantèlement du tissu social suscitent un sentiment de crise, de fragilité matérielle ou psychique, de déracinement et de « mal être ». Ainsi, dans nos vies quotidiennes, ouverture et fermeture, exclusions et partages, haine et amour s'affrontent, provoquant blessures et souffrances.

Le processus synodal a permis de redécouvrir ces mêmes tensions dans la Bible. Là aussi, la réalité vécue de l'étranger suscite des sentiments contradictoires, tantôt de peur, de fermeture, d'exclusion, tantôt d'ouverture et de partage. La Bible nous offre donc un miroir dans lequel nous pouvons reconnaître notre humanité, ses faiblesses et ses forces. Nous comprenons ainsi que nous avons besoin d'être accueillis gratuitement par le Dieu de Jésus-Christ pour reconnaître et dire nos peurs et méfiances, et pour œuvrer patiemment contre elles, là où nous le pouvons et avec les moyens dont nous disposons. Lorsque ce travail se fait, nous pouvons redécouvrir les convictions fortes qui guident notre attitude à l'égard des étrangers, à la lumière de Celui qui est le Tout autre, l'étranger par excellence, qui nous appelle du dehors.

### **Nous avons besoin des étrangers pour nous exprimer et nous assumer dans notre identité de chrétiennes et de chrétiens : ils nous rappellent la part d'étranger qu'il y a en nous-mêmes et en Dieu.**

Nous affirmons que les discours et attitudes racistes et xénophobes, qui diabolisent l'étranger et le rendent responsable de tous les maux et désordres, sont radicalement incompatibles avec l'ouverture et l'accueil que prône la foi chrétienne.

Nous rejetons l'idéal de la pureté parce qu'il nous asservit ; en revanche, nous considérons comme enrichissant le métissage de nos identités, la diversité de nos racines, de nos communautés et de nos nations."

Sur la base de ces convictions, le synode national exprime sa révolte contre tout ce qui abîme et blesse l'humain ; dans un souci de justice et d'équité, il invite toutes les personnes et instances responsables de la société à porter de manière lucide et sereine le souci d'un « vivre ensemble » digne et respectueux de tous les partenaires impliqués.

...

*Parmi les appels alors lancés, on retiendra particulièrement celui que le Synode adressait à nos concitoyens, en décrivant les grandes lignes de ce que devrait être notre communauté nationale :*

Parce que le cheminement partagé est l'affaire d'une communauté solidaire, le synode national s'adresse aux hommes et femmes - Français ou étrangers - qui constituent la communauté résidant en France, en souhaitant :

- qu'ils veillent ensemble à une coexistence n'excluant personne et respectant chacune et chacun dans sa dignité ;
- qu'ils respectent les normes éthiques de cette coexistence, en reconnaissant la nécessité de la loi et en assumant de manière mutuelle les droits et les devoirs qui reviennent à chacune et chacun ;

- qu'ils s'attachent à une intégration qui ne soit pas pure et simple assimilation, bafouant le droit à la différence, mais qu'ils évitent aussi que ce dernier, mal compris, conduise à un côtoiement stérile de communautés se démarquant les unes des autres par des crispations identitaires ; qu'ils visent une intégration permettant de vivre ensemble égaux et différents.
- qu'ils ne considèrent pas leur espace de coexistence comme un pur espace de profit, de rivalités économiques, mais qu'ils en portent le souci comme d'un espace social de responsabilité et de solidarité partagées ;
- et qu'ils vivent ainsi sous le signe d'un contrat social renouvelé, liant mutuellement les uns aux autres.

...

## L'immigration renouvelle le visage de nos communautés

Réunis pour leur 8ème colloque à Lisbonne du 13 au 16 septembre 2007, les délégués des Eglises de la Conférence des Eglises des Pays Protestants Latins d'Europe (CEPPEL \*) et de l'Eglise protestante de Rhénanie (EkiR), auquel se sont joints des représentants de l'Eglise évangélique de Grèce et de l'Eglise des Frères Tchèques, ont partagé leurs expériences concernant l'impact de l'immigration sur leurs sociétés et leurs Eglises. Ils ont entendu les points de vue d'un sociologue, d'un responsable politique, et d'un théologien. Ils souhaitent partager avec leurs Eglises les convictions suivantes.

1. Les migrations appartiennent au quotidien de l'humanité. Il n'existe pas de sociétés sans migrants. Il est donc illusoire de vouloir stopper l'immigration. Elles ne cesseront pas. Les migrations ont de tout temps nourri les cultures et enrichi les civilisations. Il appartient donc à chacun de changer son regard sur l'immigré : non pas d'abord un étranger mais un homme ou une femme qui lui ressemble, non pas un problème à résoudre mais un porteur de nouveauté et de richesse, non pas une menace mais une chance.
2. Les droits des migrants doivent être respectés par le pays qui les accueille, même s'ils n'ont pas forcément vocation à s'installer définitivement dans ce pays. Nos Eglises ont un rôle à jouer pour faire respecter ces droits, dénoncer les humiliations et les lois injustes, organiser des réseaux de soutien. L'exhortation biblique à protéger « la veuve, l'immigré, et l'orphelin » indique qu'il y a là un seuil d'humanité en deçà duquel nos sociétés régressent vers la barbarie. Les Eglises ont pour mission de garder ce seuil.
3. Les Eglises représentent une force politique. Il appartient aux chrétiens d'informer leurs élus et responsables politiques des situations qu'ils rencontrent, en faisant entendre la voix de ceux qui n'ont pas la parole. Les chrétiens sont des électeurs qui sont en droit de demander des comptes à leurs élus, et de faire pression sur eux si nécessaire. Le travail œcuménique et la coopération internationale constituent à cet égard un levier précieux. Les Eglises et les chrétiens ne devraient pas se priver d'une parole qui est attendue, sinon entendue, dans les cercles politiques.
4. Les migrants mettent aux défis les communautés chrétiennes locales de construire ensemble l'Eglise comme la famille des enfants de Dieu où chacun trouve sa place et est reconnu avec son histoire, sa culture, sa manière d'exprimer sa foi. Les migrants chrétiens sont membres de la même Eglise de Jésus-Christ que les chrétiens locaux et participent du même témoignage. La lettre aux Ephésiens rappelle que dans l'Eglise les gens venus d'ailleurs ne sont pas des étrangers, mais des concitoyens. (2,19). Ils sont l'image du Dieu de Jésus-Christ, frappant à la porte et attendant qu'on lui ouvre. La Sainte Cène, vécue comme communion en Christ, est le lieu par excellence où se fortifient les liens communautaires. Elle est véritablement le lieu de l'accueil.
5. L'arrivée des migrants dans les communautés chrétiennes locales bouscule les habitudes. Sont ainsi questionnés le rapport à la personne du pasteur, l'interprétation des textes bibliques, l'organisation des cultes. Faire de la place à l'autre différent nécessite d'adapter les liturgies, les chants, la manière de prêcher. La présence des migrants encouragent ainsi nos Eglises à rester fidèles à leur engagement d'être « des Eglises de la Réforme toujours à réformer ». Ce n'est certes pas facile : cette fidélité a un prix.

\* En France, les Eglises membres de la Ceppele sont : l'Eglise réformée de France, l'Eglise Evangélique luthérienne de France, L'Eglise protestante réformée d'Alsace Lorraine, l'Eglise protestante de la Confession d'Augsbourg d'Alsace Lorraine, l'Eglise réformée évangélique indépendante, la Fédération des Eglises évangéliques baptistes de France.

## **Assemblée générale de la Cevaa/Communauté d'Eglises en mission (2008)**

L'assemblée générale a pris connaissance des réflexions et actions menées depuis 2006 dans le cadre de l'Action Commune « Migrants » (Projet Mosaïc, Etre Eglise Ensemble, Projet Maroc-Congo, Projet Congo-Gabon). Elle s'approprie les attentes et besoins des Eglises consultées à Valpré (Lyon 2008), première d'une série de plusieurs consultations régionales.

L'assemblée générale réaffirme que fondamentalement, tous les humains sont des migrants et ont droit à la migration. Malheureusement, ils ne sont pas tous égaux devant ce droit. Ce phénomène dû à une mondialisation sans âme et à un déficit de gouvernance mondiale doit être apprécié dans toutes ses dimensions, notamment géographiques, religieuses, politiques, sociales, économiques et écologiques.

L'assemblée générale recommande de :

1. Poursuivre une réflexion théologique en vue de lutter contre les peurs que soulève le phénomène de la migration, et en vue de renforcer dans toutes les Eglises de la Cevaa les liens entre les communautés locales et celles des migrants.
2. Développer dans tous les pays où les Eglises de la Cevaa sont présentes, un plaidoyer politique et des actions de courage pour résister et dénoncer les dispositions injustes et arbitraires prises à l'encontre des migrants.
3. Réfléchir avec les Eglises concernées comment informer et sensibiliser les jeunes aux risques d'émigrer clandestinement, et développer une dynamique d'accueil des migrants partout où cela est nécessaire.
4. Renforcer la collaboration au sein du mouvement œcuménique et autant que faire se peut avec d'autres partenaires de la société civile.
5. Charger le Secrétariat de planifier l'organisation de consultations sur cette problématique dans les autres régions de la Communauté.

*La Cevaa est une Communauté d'Eglises protestantes en Mission, créée en 1971 à Paris. Elle regroupe actuellement 35 Eglises protestantes réparties dans 21 pays en Afrique, en Amérique Latine, en Europe, dans l'Océan Indien et dans le Pacifique.*